

## Bel été dans la Cité des Vérités !

Chers concitoyens,

Ce nouveau numéro de notre lettre semestrielle d'informations marque la moitié de notre mandat.

Depuis un peu plus de 3 ans, notre équipe municipale s'est attachée à respecter les engagements que nous avons pris lors de la précédente campagne de 2015.

Malgré un contexte économique peu favorable pour les collectivités locales, nous avons maintenu des investissements importants tout en désendettant la commune. Cela n'est pas dû au hasard, c'est le fruit d'une mutualisation importante entre la commune et la communauté de communes du Pays de Lapalisse.

La loi « Chevènement » statuant sur la création des communautés de communes prévoyait le transfert progressif des compétences des communes vers l'intercommunalité ; c'est la raison pour laquelle après plusieurs années sans augmentation des impôts locaux, nous avons pu lors du budget 2017 appliquer une baisse des taxes locales. Certes, cette baisse est modeste mais je souhaite que nous la poursuivions jusqu'à la fin de notre mandat.

Pour cette année, de nouveaux investissements importants seront réalisés sur notre commune dont la création d'un lotissement - compétence exercée par la Communauté de Communes - afin d'attirer de nouvelles populations et d'enrayer la baisse démographique ; plus de logements, c'est plus de consommateurs pour notre territoire.

Cet été verra également la reconduction du spectacle dans le parc du château porté par la Communauté de Communes, avec un nouveau scénario et de nouveaux effets techniques. Cela contribue aussi au développement touristique et donc au développement économique.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

Fidèlement,

Jacques de CHABANNES

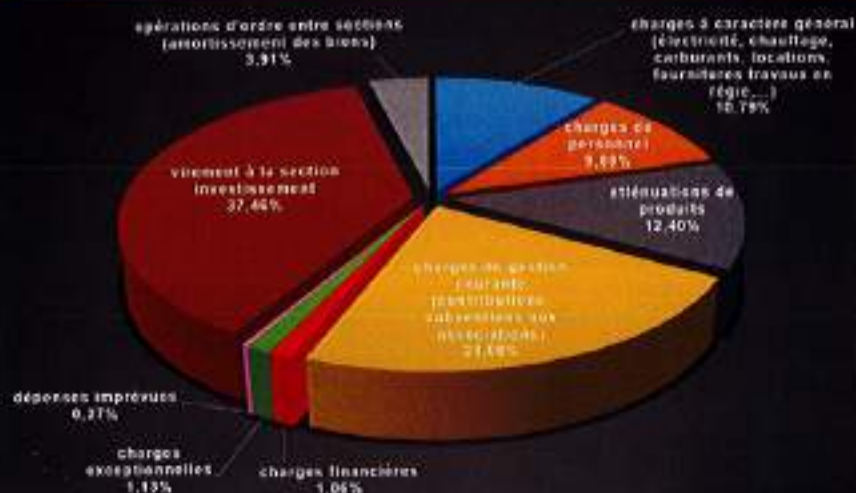
Maire de Lapalisse

Président de la Communauté de Communes  
Conseiller départemental de l'Allier





# BUDGET GÉNÉRAL 2017: 2.830.000 € en fonctionnement 2.198.000 € en investissement

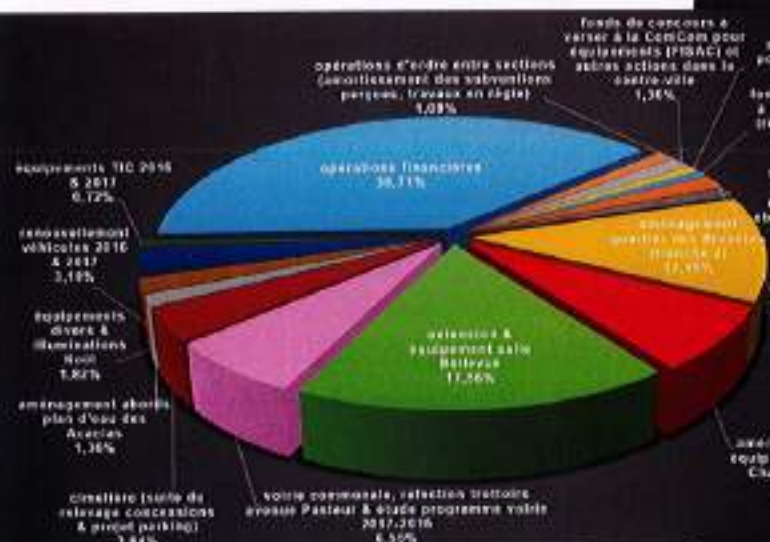
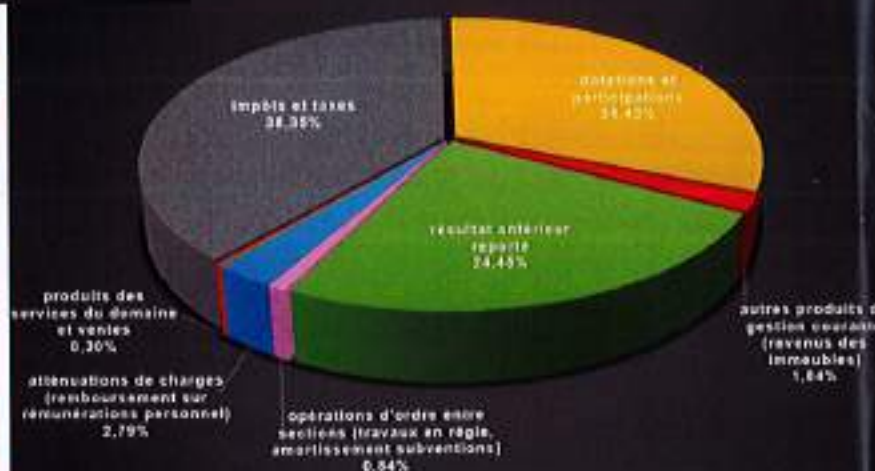


## Dépenses de fonctionnement



## Recettes de fonctionnement

	2016	2017
Taxe habitation	14,43 %	14,14 %
Taxe habitation (locaux vacants)	14,43 %	14,14 %
Taxe foncière bâti	15,07 %	14,77 %
Taxe foncière non-bâti	35,65 %	34,94 %



## Dépenses d'investissement

L'investissement sera principalement orienté en 2017 sur l'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche du quartier des Bruyères (268.000 €), sur une provision pour l'étude et les travaux d'extension de la salle Bellevue (380.000 €) et sur l'aménagement de la place du Champ de Foire (162.000 €).

Un effort important est également consenti sur la voirie communale, pour 130.000 € (contre 60.000 € en 2016).

## Recettes d'investissement

Les subventions pour des investissements intervenus en 2016 sont attendues pour un peu plus de 117.000 €.

Les subventions pour les investissements programmés en 2017 devraient atteindre 139.000 €.



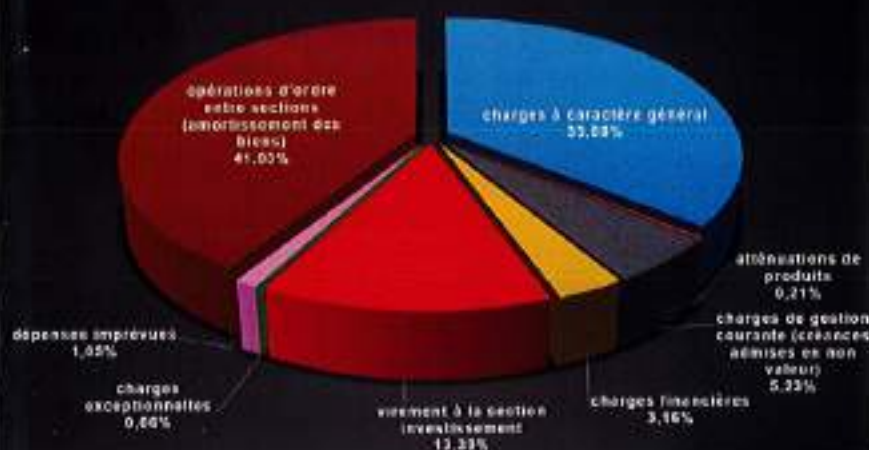


# BUDGET ASSAINISSEMENT 2017: 478.000 € en fonctionnement 432.000 € en investissement

## Dépenses de fonctionnement

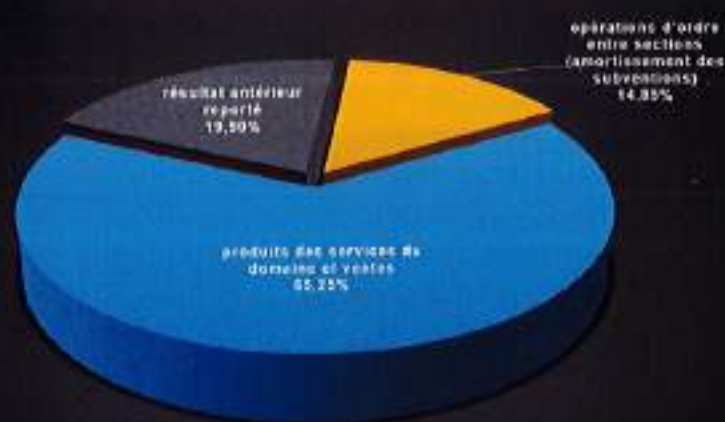
Le SIVOM Vallée de la Besbre est en charge de l'exploitation du réseau d'assainissement collectif de LAPALISSE. La commune le rémunère à hauteur de 27,46 € HT pour chaque branchement et de 0,70 € HT pour chaque m<sup>3</sup> d'eau consommée.

En 2016, 1.669 foyers étaient abonnés et la consommation s'est élevée à 134.616 m<sup>3</sup>.



## Recettes de fonctionnement

La redevance d'assainissement collectif de LAPALISSE s'élève à 58,24 € HT par abonnement et à 1,56 € HT par m<sup>3</sup> d'eau consommée.



## Dépenses d'investissement

En 2017, de nouvelles études vont être menées pour la réfection de l'assainissement dans certains quartiers (Faubourg, avenue Charles de Gaulle).



## Recettes d'investissement

Il n'est prévu aucun emprunt en 2017 en section d'investissement pour le budget assainissement.



# LE MILIEU ASSOCIATIF LAPALISSOIS

Le tissu associatif de notre commune est très important et compte pas moins d'une cinquantaine d'associations. Leurs activités permettent de rendre vivant notre territoire et chacun, à tout âge, peut s'adonner aux occupations de son choix.

Certaines, et nous profitons pour les en remercier, s'impliquent fortement dans les manifestations fédératrices organisées conjointement par la communauté de communes et la commune de Lapalisse, ainsi que dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

La maison des associations, située en lieu et place de l'ancienne école primaire avenue Charles de Gaulle, est dédiée à l'accueil de certaines d'entre elles.

→ Plus d'infos sur le site de la ville : [www.ville-lapalisse.fr](http://www.ville-lapalisse.fr)



## Culture et loisirs

Une envie de création ? Une passion pour la cartophilie, la musique, la lecture, ... 16 associations culturelles et de loisirs jonchent notre territoire :

- Attelage en Bourbonnais
- Union Musicale
- Pêcheurs à la ligne
- Atelier du Mardi
- Compagnie Et Patati Et Patata
- Aéromodélisme
- Moto Club des Vérités
- Bibliothèque
- Aéroclub
- Ecole de musique Fabienne MASSON
- Association ferroviaire bourbonnaise
- Club automobiles de Lapalisse—C.A.L
- L'osier du Val de Besbre
- Les Compagnons du Temps
- Association de Philatélie, Cartophilie et autres collections en Pays de Lapalisse

## Associations sportives

Au rythme des coups de sifflets les associations sportives entretiennent notre santé !

- Gymnastique volontaire
- Association Amicale Lapalissoise—A.A.L (football)
- Tennis-Club
- Yoga
- Basket-Club
- Amicale des Randonneurs Lapalissois—A.R.L
- Judo-Club
- Rugby-Club Lapalissois
- Pétanque
- Association Corps et Graphie (perfectionnement natation et aquagym)
- Tennis de table de Lapalisse
- Viet Vo Dao
- Badminton

## Animations populaires et temps libre

Témoignage de notre histoire et de la vie populaire, ces associations nous rassemblent autour d'une passion forte et commune.

- Association des scouts
- Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre—ACPG
- Association des Grands Mutilés et Victimes de Guerre AGMG / ACVG
- Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord—AFN
- Section des médaillés militaires
- Association du Souvenir français
- Comité des Œuvres Sociales—COS
- Les Amis des années 60
- Association des Commerçants et Artisans du Pays de Lapalisse—ACAPLA
- Union Nationale des Retraités et Personnes Agés -UNRPA
- Club amitiés des aînés ruraux
- La Palice Castle Project (LPCP)





# LE MILIEU ASSOCIATIF LAPALISSOIS

## Service et Santé

Ils sont là pour nous conseiller et sont d'utilité publique, n'oublions pas de remercier les bénévoles des associations de santé et de services.

- Croix Rouge
- Association des parents d'élèves « Les Enfants des Vérités »
- Amicale des sapeurs pompiers
- Donneurs de sang
- Amicale des locataires « CLAIR MATIN »
- Union pour la santé au Pays des Vérités
- AMAP Panier des Vérités

## Bienvenue aux deux petites dernières



L'association « Les Enfants des Vérités » a été créée à l'initiative des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Lapalisse. Son objectif premier consistait à mettre en place une aide aux devoirs pour les élèves de l'école élémentaire. Par la suite, la forte motivation des membres de l'association les a poussé à organiser des ventes de gâteaux et des manifestations (comme la chasse aux œufs organisée le lundi de Pâques dans le parc floral) afin de participer au financement des projets et sorties des écoles.

L'association « Les Compagnons du Temps » regroupe les bénévoles du spectacle son et lumières du château de Lapalisse. Créée à l'issue de la première saison, elle a pour objectif d'organiser l'action des bénévoles participant au spectacle mais aussi de confectionner les costumes et accessoires.



## Le soutien communal en faveur des associations

Les associations lapalissoises sont encouragées et soutenues par la commune.

Pour rappel, chaque association peut disposer gratuitement, une fois par an, de l'une des salles communales. Du matériel peut être prêté, sur demande à formaliser auprès de la mairie au minimum 15 jours avant la manifestation.

Chaque année, le conseil municipal délibère sur le montant des subventions accordées aux associations afin de répondre au mieux à leur demande. En 2017, l'enveloppe dédiée s'élève à 30.000 €. Il est rappelé que les dossiers de demande de subvention sont disponibles en mairie (et téléchargeables sur le site à partir de novembre 2017) et doivent être déposés impérativement **avant le 15 février** ; passé ce délai, une décote de 20% sera appliquée sur le montant de la subvention allouée. Toute demande arrivée après le 15 Mars 2018 sera refusée.

Chaque association bénéficiaire de subvention ou d'équipements communaux pourra être sollicitée afin de participer bénévolement aux manifestations sur notre territoire, organisées par la commune et/ou la communauté de communes.

## AVIS AUX LAPALISSOIS !!!

Toutes les bonnes volontés seraient les bienvenues dans la perspective de constituer un nouveau comité des fêtes, véritable association moteur dans la vie festive de notre commune.

Si vous souhaitez vous fédérer autour de ce projet, vous êtes vivement invités à vous faire connaître auprès de la mairie.





# AU FIL DES MOIS ....



## Cérémonie des vœux 2017

Comme chaque année, la cérémonie des vœux s'est tenue en présence des membres du conseil municipal, des représentants d'associations lapalissoises et des divers services publics de notre commune.

Les nouveaux arrivants ont été honorés et les lauréats du concours des maisons fleuries récompensés pour leur beau travail d'embellissement.

## Challenge départemental des sapeurs-pompiers de l'Allier

Le challenge départemental de la qualité des sapeurs-pompiers s'est déroulé dans notre commune le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Organisé conjointement par le SDIS 03 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Allier), l'UDSP 03 (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier) et le CS (Centre de Secours) Lapalisse, il a rassemblé 300 participants.

Au fil de la journée les épreuves sportives se sont succédées : grimper de corde, lancer de poids, sauts en hauteur, courses. Mais la compétition bien spécifique des sapeurs demeure le traditionnel PSSP (Parcours Sportif Sapeur-Pompier) qui reprend des gestes pouvant être effectués pendant des interventions : tirer un dévidoir lesté de 100kg, lancer des commandes à travers des « fenêtres », traverser des chicanes à 4 pattes, passer des haies avec un sac de 40kg sur le dos.

Très motivés, et malgré la pluie, tous ces JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) et sapeurs-pompiers, âgés de 12 à 50 ans, ont vécu ce challenge en toute convivialité.

Au final nous pouvons saluer la performance de nos lapalissois : deux JSP, Mathéo Desbouys (médaillé d'or au PSSP) et Antoine Fontaine (médaillé d'argent au grimper de corde) et deux sapeurs-pompiers, Michel Stons (médaillé d'or au PSSP et 100m) et Jean-Marc Girard (médaillé d'argent au 100m).



## Retour en image sur les commémorations

19 mars 2017 - Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie



8 mai 2017 - Armistice de la 2<sup>de</sup> guerre mondiale



30 avril 2017 - Journée du souvenir des victimes et héros de la déportation  
Hommage rendu par les descendants d'André ROUMEAU & Eugène LAURENT





# AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

## Délivrance des cartes nationales d'identité



Depuis le 21 mars dernier, le dispositif de recueil actuellement applicable aux passeports vient de s'étendre aux nouvelles cartes nationales d'identité (CNI). Il s'agit d'harmoniser les procédures sécurisées ayant pour but de renforcer la lutte contre la fraude et ainsi faire face à la recrudescence de falsification des documents administratifs.

Dans l'Allier, seules 16 communes sont habilitées à prendre les demandes de cartes d'identité et, ce, quelque soit le lieu d'habitation du demandeur.

Pour l'arrondissement de Vichy, vous pouvez vous rendre dans les communes suivantes : **Vichy, Cusset, Le Donjon, Le Mayet de Montagne et Gannat**. Afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et réduire les délais d'attente, il est obligatoire de prendre rendez-vous. Le délai d'instruction peut varier de 15 jours à plus d'un mois, il est impossible d'obtenir la CNI en urgence.

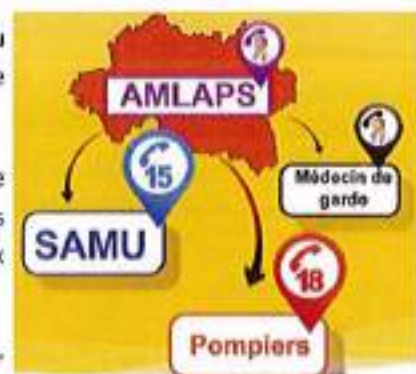
## La permanence de soins

Il arrive souvent qu'une personne se demande qui appeler en cas de besoin non urgent le soir ou le week-end : le médecin de garde ? mais c'est lequel ? le 15 ? le 18 ?... Pour répondre à cette question, un numéro à retenir, le **04.70.48.57.87**.

Il s'agit du numéro de l'AMLAPS (Association des Médecins Libéraux de l'Allier). Cette association organise les astreintes médicales du soir (de 20h à 8h) et gère la permanence des soins les week-ends et jours fériés, alors que la MSP (Maison Médicale Pluridisciplinaire) et les cabinets libéraux sont fermés.

Un coup de fil à l'AMLAPS et vous êtes orientés soit vers le médecin de garde, soit vers le SAMU, soit vers un hôpital, ... ou un conseil médical vous est donné.

Pour plus d'informations vous pouvez vous procurer gratuitement un flyer à la MSP réalisé par l'association Union Pour la Santé au Pays des Vérités (UPSPV) et qui détaille « la permanence des soins », assurant une couverture des soins 24h/24.



## Bornes électriques

Sous l'égide du SDE 03 (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier) et afin d'obtenir une bonne couverture du territoire, des bornes de recharges ont été réparties par intercommunalité. Ainsi Lapalisse s'est vue attribuer 2 bornes : l'une à charge normale ou semi-accelérée installée sur le parking de la Grenette, l'autre à charge accélérée pour des temps d'attente relativement courts, positionnée sur l'aire de covoiturage (à proximité de l'aire des Vérités).



## Jeux inter-villages

Cette année, le conseil communautaire des jeunes lance des jeux entre les 14 villages constituant notre communauté de communes. Pour la 1<sup>ère</sup> édition, notre commune a été désignée pour accueillir cette compétition qui se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> juillet de 10h00 à 17h00, espace Bellevue.

Les couleurs de notre commune seront défendues par Lilou, Gabrielle, Baptiste, Mathis, Axel, et Flavian. Ces jeunes lapalissois seront encadrés et coachés par 2 élus : Marc TALABARD et Valérie MERLE.

**SOUHAITONS-LEUR BONNE CHANCE !**





## Raconte moi ma rue : Place Charles Bécaud

Charles Bécaud est né le 10 mai 1887 au domicile de ses parents aubergistes à Lapalisse. Tout en étant marchand de charbon et négociant, il est élu conseiller municipal en mai 1935. Affichant des idées de gauche il est démis de ses fonctions par le gouvernement de Pétain en avril 1941. Il entre dans la Résistance avec ses deux fils, Jean et Raymond, en 1943 et devient chef de secteur de Lapalisse. Il est arrêté par la Gestapo de Vichy le 7 février 1944 avec son fils Jean. Torturés lors de leur interrogatoire à Vichy, ils sont ensuite transférés à la Mal-Coiffée (Moulins). Ils finissent par être déportés à Buchenwald, en séjournant avant à Auschwitz, dans le « convoi des Tatoués », convoi célèbre de non-juifs formé de wagons à bestiaux. Libéré le 11 avril 1945 il est rapatrié à Lapalisse. Il exerce les fonctions de maire de mai 1945 à mai 1953. Il décède le 18 avril 1956 à Lapalisse. La place située « au pied du château » porte son nom.



## Sécurité des enfants aux abords de l'école Georges Giraud

Des barrières ont été installées devant l'école élémentaire.

Elles sécurisent ainsi la dépose des enfants, empêchant les accompagnants de se garer sur le trottoir.

Espérons que cela résoudra le manque de civisme et de responsabilité de certains parents qui ne prennent pas le temps de se stationner. Ils n'hésitent pas à « larguer » leur enfant, sans même s'arrêter, mettant en danger tous les écoliers.

La sécurité aux abords des écoles, où la circulation est considérable aux entrées et sorties des classes, n'est pas à prendre à la légère.



## L'ambrosie, une plante dangereuse pour la santé !

L'ambrosie est une plante envahissante, dont le pollen est très allergisant. Elle s'étale en forme de buisson et ses feuilles vertes sur les 2 faces sont très découpées. Si vous la reconnaissez, vous devez la détruire.

Gérard BOUCHET a été nommé élu référent pour notre commune et Jean-François PERONNET, agent référent.

→ Plus d'infos sur [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)

## Problème de réception TNT

Des problèmes de réception TNT ont été signalés, si vous êtes concernés, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie afin de centraliser les demandes.

